

CERTIFICATION

POLITIQUE DE DONS 2025

FUNDS FOR GOOD



Forum Ethibel est une association belge qui promeut activement la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et l'investissement socialement responsable (ISR) afin d'accélérer la transition vers une société plus durable. Dans ce contexte, Forum Ethibel développe des produits et des services visant à promouvoir un comportement transparent et durable sur les marchés financiers.

Un certificat de Forum Ethibel offre la garantie que les règles que le client s'impose lui-même sont respectées et offre l'avantage de le confirmer et de le communiquer aux parties prenantes.

Ce certificat de Forum Ethibel teste donc la vision et les valeurs de Funds For Good et vérifie si l'organisation répond aux exigences de qualité souhaitées, telles qu'elles sont détaillées dans sa Charte Impact¹. Le but est de s'assurer que les entreprises et les institutions financières ont un impact positif sur l'environnement et la société.

CONCLUSION

Après une analyse détaillée, qui a consisté en un audit sur place et des échanges approfondis, Forum Ethibel déclare que la gouvernance de FFG et FFGI est transparente et conforme aux engagements pris dans la Charte Impact.

Bruxelles, le 18 septembre 2026
Forum Ethibel asbl

Kenny Frederickx
Directeur

Jérôme Voglaire
Research Officer

¹ [Funds For Good - Charte Impact 2021 FR](#)

DÉCLARATION DE CERTIFICATION 2025

*Aux investisseurs, par l'intermédiaire de Funds For Good,
Aux bénéficiaires et aux organisations caritatives,
Au(x) partenaire(s) bancaire(s) de Funds For Good,
Au public,*

Forum Ethibel asbl a été désigné par Funds For Good S.A. (LU24340175) pour effectuer un contrôle indépendant des aspects financiers et procéduraux de son soutien aux activités à impact. Funds For Good cherche à faire vérifier ses activités de responsabilité sociale, afin de montrer que les fonds alloués sont utilisés de manière responsable pour des projets de développement durable et de long-terme².

- **Forum Ethibel** agit uniquement en tant qu'auditeur et organisme de certification. Un certificat de Forum Ethibel prouve que les critères définis par la Charte d'Impact sont respectés.
- **Funds For Good (FFG)** propose des stratégies d'investissement aux investisseurs institutionnels et aux distributeurs, en leur offrant la double approche de l'investissement à impact : combiner les rendements financiers avec un impact sociétal.
- **Funds For Good Impact (FFGI)** est une ASBL de FFG qui est responsable de l'affectation ciblée des dons sous forme de prêts et offre un accompagnement, une formation et une expertise gratuits.

I. POLITIQUE EN MATIÈRE DE DONS

Il s'agit de la certification pour l'année 2025, le quinzième exercice financier complet, qui comprend un audit des comptes et des virements, de la Charte Impact et du Rapport d'Impact.

Forum Ethibel a examiné ces éléments pour permettre la vérification de la bonne gouvernance de FFG et FFGI.

FFG, en tant que coordinateur de la distribution de la sicav FFG, propose des fonds d'investissement à des investisseurs institutionnels ou à des distributeurs agréés, qui les offrent à leurs propres clients. En investissant dans des fonds proposés par Funds For Good, les investisseurs répondent à deux objectifs : des résultats financiers et un impact sociétal concret grâce aux engagements de FFG.

FFG informe les investisseurs et les parties prenantes du soutien concret qu'ils apportent à des projets sociaux par le biais de leurs contributions.

FFG offre aux investisseurs la possibilité de soutenir des projets sociaux concrets. L'impact est réalisé par le fait que FFG donne une partie de ses revenus et de ses bénéfices à FFGI, et ce sans frais supplémentaires affectant les rendements des investisseurs. Ces dons sont utilisés pour accorder des prêts à des projets

² Aperçu des projets financés par Funds For Good Impact : ([Funds For Good - Notre projet social](#))

communautaires. Selon la Charte Impact de FFG, l'entreprise s'engage à donner 50 % de ses bénéfices nets ou de 10 % de son chiffre d'affaires (le montant le plus élevé étant retenu) au projet sociétal FFGI.

II. IMPACT SOCIÉTAL ET ÉVOLUTION EN 2025

Sur la base de l'audit annuel et des documents fournis, FFG et FFGI ont fait preuve d'une transparence totale lors de l'audit. Les documents fournis comprennent : les bilans, les comptes de résultats et une vue d'ensemble des dépenses.

BÉNÉFICIAIRES ET CHAMP D'APPLICATION DES ACTIONS PHILANTHROPIQUES

Objectif et groupe cible

FFGI accorde principalement des prêts d'honneur à deux groupes cibles différents : Self Made et Game Changers. Un prêt d'honneur se caractérise par un système de remboursement flexible, l'absence de garanties à fournir et un taux d'intérêt de 0 %. Pour la catégorie Self Made, ils essaient d'offrir des opportunités aux entrepreneurs qui rencontrent des difficultés à s'autofinancer. Les entrepreneurs éligibles sont soit au chômage, soit dans une situation défavorable. La catégorie Game Changers concerne les entrepreneurs qui souhaitent fournir un produit ou un service ayant un impact positif sur l'environnement ou la société. Ces deux groupes reflètent l'ambition de FFGI d'avoir un plus grand impact sur la société.

En plus du soutien financier, FFGI offre un soutien personnalisé et gratuit aux entrepreneurs grâce à un réseau de coachs, d'experts et de mentors par l'intermédiaire d'un outil appelé Wikiflow. A la fin de l'année 2025, FFGI travaillait avec 66 bénévoles actifs, ayant de l'expérience dans des domaines spécifiques (marketing, comptabilité...), qui fournissent un coaching personnalisé aux entrepreneurs.

Sélection

Les entrepreneurs présentant un plan d'affaires réaliste sont évalués et sélectionnés par un comité de crédit. Ce comité est composé de bénévoles - qui, par définition, ne reçoivent aucune rémunération - et qui participent aux activités de FFGI depuis plusieurs années. Des lignes directrices spécifiques ont été élaborées pour évaluer les projets commerciaux présentés par les entrepreneurs sociaux. Ces lignes directrices sont rassemblées dans un Business Model Canvas pour finalement donner un Go ou un No Go. Ce processus a été mis en place pour garantir et maintenir la contribution sociétale.

En 2025, 194 projets ont été financés pour un montant total de prêts d'honneur de 512.681 euros. FFGI continue à se concentrer principalement sur le marché belge.

Depuis le début des activités en 2013, FFGI a financé 1.516 projets, ce qui représente un montant de 3.369.612 euros.

Partenariats

FFGI coopère avec plusieurs partenaires : microStart, Crédal, ADIE, Microlux, Finance Brussels, Paris Initiative Entreprise, Ponton Family Office, Treball Solidari, et High Her. Ces partenariats ont pour but d'étendre le réseau. De plus, les partenaires sont responsables du suivi des remboursements, car FFGI ne dispose pas actuellement des ressources opérationnelles ni des outils pour assurer un suivi complet (en matière juridique et comptable). Seuls quelques prêts sont attribués directement par FFGI sans partenaire. Ces prêts ne sont proposés qu'aux Game Changers. Ces prêts ont été proposés afin de faciliter l'accès de ces entrepreneurs à des moyens financiers plus importants.

La coopération avec les partenaires est définie comme suit :

- Le montant maximum accordé pour la catégorie Self Made est de 5.000 euros.
- Le montant maximum accordé pour la catégorie « Game Changers » est de 25.000 euros.
- Le montant relatif maximum prévu par FFGI est de 33 %, le reste étant fourni par le(s) partenaire(s). Par exemple, si un entrepreneur indépendant a besoin d'un prêt de 9.000 euros, FFGI lui accordera un prêt de 3 000 euros au maximum, sans dépasser le montant maximum fixé pour cette catégorie.

Bien que les partenaires gèrent les prêts, FFGI est en contact direct avec les entrepreneurs pour leur proposer un accompagnement, ouvrir un réseau, promouvoir leurs produits ou services, communiquer sur leur projet dans les médias, etc.

Les partenaires contrôlent les aspects financiers et rendent compte à FFGI (mensuellement ou trimestriellement selon les besoins). FFGI a un contact régulier avec chaque partenaire (réunions, par téléphone ou en ligne) afin de partager des informations sur les projets financés et sur l'accompagnement que FFGI a mis en place.

De plus, FFGI exerce des responsabilités volontaires dans les conseils d'administration de microStart et de de Village Finance.

Enfin, FFG a également un partenariat avec la Fondation Roi Baudouin. Tous les dons de FFG passent par le « Fonds des amis de Fund For Good Impact » de cette institution. Certains partenaires externes font des dons directement sur le compte bancaire de FFGI.

Les dons de Funds For Good

FFG s'engage à faire don de 50 % de ses bénéfices nets ou de 10 % de son chiffre d'affaires (le montant le plus élevé étant retenu). Il est à noter que, pour le calcul des dons sur base du bénéfice, FFG réintègre à son bénéfice comptable les dons déjà effectués au cours de l'année et les impôts effectivement payés. Ils déduisent ensuite de cette somme une estimation des impôts qu'ils auraient payés en l'absence de dons.

En 2025, le calcul final du don est basé sur le bénéfice et s'élève à 220.114 euros.

En outre, FFG supporte la grande majorité des coûts opérationnels de FFGI. Il s'agit notamment des coûts salariaux, des locaux et des transports. FFG a initialement considéré ces charges comme un don supplémentaire jusqu'en 2020, mais comme les deux entités se développent et deviennent financièrement stables, FFG a décidé que ces coûts feraient partie de la donation annuelle à partir de 2020.

FFG a gardé une trace des coûts opérationnels spécifiques à FFGI à partir de 2020 et procède à un remboursement progressif de ces coûts chaque année. Étant donné que FFGI n'a pas de source directe de revenus, ce remboursement est organisé de manière qu'il puisse être déduit des dons annuels, sans que cela ait une incidence sur la continuité des activités de FFGI. Une vue d'ensemble des coûts et des remboursements est présentée dans le tableau ci-dessous :

	Coût supporté par FFG pour FFGI, suivi à partir de 2020 en vue du remboursement	Montant retenu sur la donation annuelle comme remboursement progressif à FFG
2020	113.591,63 €	-
2021	133.340,38 €	121.152,17 €
2022	190.421,60 €	29.642,57 €
2023	221.839,15 €	130.844,56 €
2024	156.036,39 €	128.470,10 €
2025	224.437,96 €	170.114,42 €
Total	1.039.667,11 €	580.223,82 €
Remboursements restant à effectuer à ce jour (à l'exclusion des futures dépenses annuelles de personnel).		459.443,29 €

COMMUNICATION

FFG communique par différents canaux :

- En premier lieu, FFG informe ses investisseurs par le biais de rapports d'impact sur l'utilisation et les résultats des dons. FFG fournit une fiche d'impact mensuelle contenant des indicateurs-clés sur les activités entreprises au cours du mois précédent. Un rapport détaillé est publié chaque année.
- FFG met également des informations à la disposition de tous ses contacts et clients. Ces informations sont fournies par le biais d'une lettre d'information mensuelle (comprenant la fiche d'impact). En outre, des séances d'information et des événements sont organisés pour informer les clients, toujours par l'intermédiaire des distributeurs.